

No de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Régie d'Assainissement des eaux de la Vallée du Richelieu

SÉANCE ORDINAIRE DE LA RÉGIE D'ASSAINISSEMENT DES EAUX DE LA VALLÉE DU RICHELIEU, TENUE LE 16 NOVEMBRE 2016, À 19 HEURES, AU 300 CHEMIN BRUNET, À MONT-SAINT-HILAIRE.

Étaient présents :

Monsieur Gilles Plante, président et maire de McMasterville
Monsieur Normand Angers, 1^{er} vice-président et conseiller de McMasterville
Madame Louise Allie, 2^e vice-présidente et conseillère de Belœil
Monsieur Jean-Pierre Brault, conseiller de Mont-Saint-Hilaire
Monsieur Émile Grenon Gilbert, conseiller de Mont-Saint-Hilaire
Monsieur Nelson Tremblay, conseiller d'Otterburn Park
Monsieur Pierre Verret, conseiller de Belœil
Madame Clarisse Viens, conseillère d'Otterburn Park

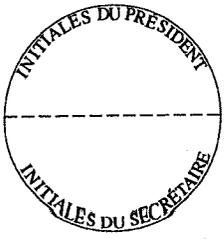
Étaient absents :

Étaient également présents :

Monsieur Jacques Drouin, secrétaire-trésorier de la R.A.E.V.R.
Monsieur Benoît Aubertin, Aquatech

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 21 septembre 2016
4. Correspondance
5. Bordereau des déboursés
6. État des résultats financiers au 30 septembre 2016
7. Résolution mandatant le ministre des Finances pour recevoir et ouvrir les soumissions prévues à l'article 554 de la Loi sur les cités et villes (chapitre C-19)
8. Services professionnels pour la certification des rapports financiers — système de pondération et d'évaluation des offres et formation d'un comité d'évaluation
9. États des résultats techniques — août, septembre et octobre 2016
10. Rapport d'exploitation d'Aquatech – août et septembre 2016
11. Équipements ultra-violets – travaux en cours
12. Projet de biométhanisation – suivi
13. Enregistreur de débordement — suivi
14. Formation d'un comité technique
15. Délégation pour la présentation d'une demande d'autorisation en vertu de la Loi sur la qualité de l'environnement – projet de biométhanisation
16. Calendrier des séances ordinaires du conseil pour l'an 2017
17. Nomination des officiers
18. Divers
19. Interventions de l'assistance
20. Clôture de la séance



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Régie d'Assainissement des eaux de la Vallée du Richelieu

POINT 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur le président, ayant constaté à 19 heures 0 minute que le quorum était atteint, ouvre la séance.

16-39

POINT 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Jean-Pierre Brault
APPUYÉ PAR Madame Louise Allie

ET RÉSOLU QUE l'ordre du jour soit et est adopté, tel que déposé par le secrétaire-trésorier en y ajoutant le point suivant :

- 18.1 Contrat 2016— POMPE-04 « Fourniture de pompes submersibles de remplacement pour ses deux postes régionaux »

ADOPTÉE

16-40

POINT 3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 21 SEPTEMBRE 2016

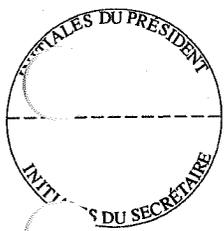
IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Émile Grenon Gilbert
APPUYÉ PAR Madame Clarisse Viens

ET RÉSOLU QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 21 septembre 2016 soit et est adopté, tel que rédigé par le secrétaire-trésorier.

ADOPTÉE

POINT 4. CORRESPONDANCE

- 16-056 02-09-16 Lettre de MONSIEUR SERGE RAINVILLE, ingénieur (secteur municipal), MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE, DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES (MDDELCC), adressée à monsieur François Noël (Filtrum inc.) pour donner suite à sa demande du 11 mai 2015 et à sa correspondance du 21 avril 2016 concernant l'exploitation du système de biométhanisation.
- 16-057 22-09-16 Lettre de MADAME CÉLINE GAGNON, agente en planification de la livraison, POSTES CANADA, nous informant que nous aurons un nouveau code postal à compter du 17 octobre 2016 et qu'un service gratuit de réacheminement du courrier nous est offert pour un an.
- 16-058 07-10-16 Lettre de MADAME DANIELLE LAVOIE, mairesse, VILLE D'OTTERBURN PARK, réitérant sa demande pour la mise en place d'un comité technique.
- 16-059 11-10-16 Lettre de MONSIEUR DANIEL BRAZEAU, directeur des services juridiques et greffier adjoint, MUNICIPALITÉ DE McMASTERVILLE, nous transmettant la résolution numéro 2016-347 adoptant les prévisions budgétaires et la quote-part 2017.
- 16-060 18-10-16 Lettre de MADAME MANON LEBLANC, responsable des comptes clients, CHEMINÉE LINING, dénonçant un contrat de sous-traitance avec Filtrum inc. dans le cadre des travaux du projet de biométhanisation.
- 16-061 18-10-16 Lettre de MONSIEUR SÉBASTIEN TURCOTTE, président, MÉTODEX MÉTAUX OUVRÉS INC., dénonçant un contrat de sous-traitance avec Construction David Perreault inc. dans le cadre des travaux du projet de biométhanisation.
- 16-062 18-10-16 Lettre de MONSIEUR BRUCE WHYTOCK, directeur, S. A. ARMSTRONG LIMITED, dénonçant un contrat de sous-traitance avec Filtrum inc. dans le cadre des travaux du projet de biométhanisation.



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Régie d'Assainissement des eaux de la Vallée du Richelieu

- 16-063 24-10-16 Lettre de MADAME MANON GAUTHIER, chef comptable, PAVAGE MASKA INC., dénonçant un contrat de sous-traitance avec Action Progex inc. dans le cadre des travaux du projet de biométhanisation.
- 16-064 24-10-16 Lettre de MADAME DANIELÈLE POTVIN, attachée d'administration, VILLE D'OTTERBURN PARK, nous transmettant la résolution numéro 2016-10-367 adoptant les prévisions budgétaires et la quote-part 2017.

16-41

POINT 5. BORDEREAU DES DÉBOURSÉS

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Clarisse Viens
APPUYÉ PAR Monsieur Normand Angers

ET RÉSOLU QUE le bordereau des déboursés numéro 16-06, du chèque numéro 203 au chèque numéro 244 et du déboursé numéro 201600345 au déboursé numéro 201600423 pour un montant total de 1 321 141,90 \$, soit et est adopté tel que présenté par le secrétaire-trésorier.

ADOPTÉE

POINT 6. ÉTAT DES RÉSULTATS AU 30 SEPTEMBRE 2016

Le conseil d'administration prend acte du rapport des états financiers, préparé par l'administrateur, pour la période du 1^{er} janvier au 30 septembre 2016 où les dépenses sont au montant de 1 845 476,79 \$ les revenus au montant de 2 607 259,79 \$, le tout pour un surplus d'exercice de 761 783 \$.

16-42

POINT 7. RÉOLUTION MANDATANT LE MINISTRE DES FINANCES POUR RECEVOIR ET OUVRIR LES SOUMISSIONS PRÉVUES À L'ARTICLE 554 DE LA LOI SUR LES CITÉS ET VILLES (CHAPITRE C-19)

ATTENDU QUE la Régie d'assainissement des eaux de la Vallée du Richelieu désire se prévaloir de l'article 555 de la Loi sur les cités et villes;

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Jean-Pierre Brault
APPUYÉ PAR Madame Louise Allie

ET RÉSOLU QUE le conseil mandate le ministre des Finances pour recevoir et ouvrir les soumissions prévues à l'article 554 de la Loi sur les cités et villes pour et au nom de la Régie d'assainissement des eaux de la Vallée du Richelieu.

ADOPTÉE

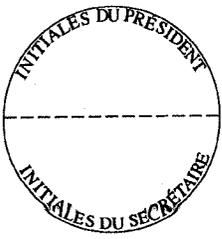
POINT 8. SERVICES PROFESSIONNELS POUR LA CERTIFICATION DES RAPPORTS FINANCIERS — SYSTÈME DE PONDÉRATION ET D'ÉVALUATION DES OFFRES ET FORMATION D'UN COMITÉ D'ÉVALUATION

16-43

8.1 Approbation de la grille d'évaluation

ATTENDU QUE la Régie d'assainissement des eaux de la Vallée du Richelieu doit procéder à l'adjudication d'un contrat pour les services professionnels pour la certification des rapports financiers;

ATTENDU les règles d'adjudication des contrats pour des services professionnels, une grille d'évaluation des offres de service soumise doit être établie;



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Régie d'Assainissement des eaux de la Vallée du Richelieu

ATTENDU QUE la grille d'évaluation de l'appel d'offres doit faire l'objet d'une approbation par les membres du Conseil, au préalable

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Normand Angers
APPUYÉ PAR Madame Clarisse Viens

ET RÉSOLU

QUE la grille d'évaluation intitulée « Grille d'évaluation et de pondération des offres conformes – services professionnels pour la certification des rapports financiers » soit et est adoptée aux fins d'évaluation des offres dans le cadre de l'appel d'offres de services professionnels, tel que soumis par l'administrateur dans son rapport du 7 novembre 2016.

ADOPTÉE

16-44

8.2 Nomination du comité d'évaluation

ATTENDU QUE la Régie d'assainissement des eaux de la Vallée du Richelieu doit procéder à l'adjudication d'un contrat pour les services professionnels pour la certification des rapports financiers;

ATTENDU QUE pour ce faire la Régie procédera par appel d'offres sur invitation;

ATTENDU QUE les règles concernant l'adjudication des contrats pour cette nature de travaux sont telles qu'un comité d'évaluation doit être formé pour évaluer les offres de service qui seront présentées

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Clarisse Viens
APPUYÉ PAR Madame Louise Allie

ET RÉSOLU

QUE le comité d'évaluation pour l'adjudication d'un contrat relatif aux services professionnels pour la certification des rapports financiers soit accepté tel que soumis par l'administrateur dans son rapport du 7 novembre 2016.

ADOPTÉE

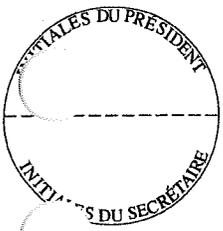
POINT 9. ÉTAT DES RÉSULTATS TECHNIQUES - AOÛT, SEPTEMBRE ET OCTOBRE 2016

Le conseil d'administration prend acte du tableau des résultats techniques pour les mois d'août, septembre et octobre 2016. Il est à noter que les résultats des mois d'août et de septembre indiquent un dépassement de la norme au niveau des coliformes. Un bris d'équipement du système de traitement aux ultra-violets a contraint la Régie au dépassement de la norme en août et en septembre. Des travaux ont été réalisés en septembre et en octobre afin de pallier la faiblesse de la redondance du système. Les résultats d'octobre confirment à nouveau la fiabilité du système.

POINT 10. RAPPORT D'EXPLOITATION D'AQUATECH - AOÛT ET SEPTEMBRE 2016

Le conseil d'administration prend acte du dépôt du rapport d'exploitation des mois d'août et septembre 2016, dont une copie en format PDF est remise à chaque membre de la Régie.

**Procès-verbal de la Régie d'Assainissement des eaux
de la Vallée du Richelieu**



No de résolution
ou annotation

POINT 11. ÉQUIPEMENTS ULTRA-VIOLETS – TRAVAUX EN COURS

L'administrateur et l'exploitant informent le conseil des travaux actuellement complétés pour 50 % de la capacité de la filière des ultra-violets. L'autre portion des travaux est prévue en 2017.

POINT 12. PROJET DE BIOMÉTHANISATION – SUIVI

Le conseil d'administration prend acte du dépôt du rapport de l'administrateur concernant l'avancement des travaux du système de biométhanisation.

POINT 13. ENREGISTREUR DE DÉBORDEMENT – SUIVI

L'administrateur et l'exploitant informent le conseil concernant l'avancement des travaux relatif à l'installation d'équipement pour enregistrer les débordements aux diverses surverses sur le territoire.

16-45

POINT 14. FORMATION D'UN COMITÉ TECHNIQUE

ATTENDU QUE certains membres du conseil souhaitent qu'un comité technique soit formé pour agir à titre de conseil auprès du Conseil de la Régie;

ATTENDU QUE ce comité aurait pour but de traiter des divers sujets et problématiques relatifs à la RAEVR, dont le respect des normes de traitement, l'amélioration du traitement, la gestion des ouvrages de surverses, les problématiques de débits d'eaux usées, la capacité de l'usine de traitement et du réseau d'interception, pour chaque municipalité membre, l'évolution des débits d'eaux usées, la collecte de données concernant les débits et les surverses ainsi que le diagnostic des problématiques, etc.

ATTENDU QUE ce comité permettrait également au personnel technique d'échanger sur plusieurs sujets communs relatifs aux infrastructures et aux dossiers liés au traitement et à la collecte des eaux usées;

ATTENDU QUE l'administrateur de la Régie ainsi que le mandataire de l'exploitant sont favorables à la formation d'un comité technique;

ATTENDU QU'un comité technique existe déjà à la RIEVR depuis 2010 et que l'expérience est positive;

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Jean-Pierre Brault
APPUYÉ PAR Monsieur Normand Angers

ET RÉSOLU

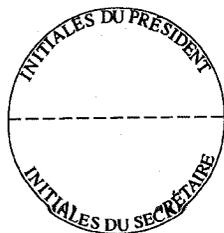
QUE le comité technique soit créé à la RAEVR et soit formé d'une personne technique de chaque municipalité membre, de même que de l'administrateur, agissant à titre de secrétaire du comité et du mandataire de l'exploitant;

QUE le mandat premier du comité technique est d'être conseiller auprès du Conseil de la Régie sur les divers sujets et problématiques possibles dans le dossier de la collecte et du traitement des eaux usées ainsi que pour permettre l'échange d'information entre les municipalités membres;

QUE chaque municipalité désigne un représentant technique et transmette l'information à l'administrateur de la Régie;

QUE ledit comité sera mis en place au début de l'année 2017.

ADOPTÉE



Procès-verbal de la Régie d'Assainissement des eaux de la Vallée du Richelieu

No de résolution
ou annotation
16-46

POINT 15. DÉLÉGATION POUR LA PRÉSENTATION D'UNE DEMANDE D'AUTORISATION EN VERTU DE LA LOI SUR LA QUALITÉ DE L'ENVIRONNEMENT – PROJET DE BIOMÉTHANISATION

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Pierre Verret
APPUYÉ PAR Monsieur Émile Grenon Gilbert

ET RÉSOLU

ET RÉSOLU QUE Monsieur François Noël, président, soit autorisé au nom de Filtrum Construction, à signer toute demande de certificat d'autorisation ou d'autorisation au ministre de Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques en vertu de la Loi sur la qualité de l'environnement et à signer tous les documents exigés en vertu de l'article 115.8 de la Loi sur la qualité de l'environnement.

ADOPTÉE

16-47

POINT 16. CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL POUR L'AN 2017

ATTENDU QUE les séances du conseil de la Régie se tiennent généralement le troisième mercredi tous les deux mois :

Les dates suivantes sont retenues pour l'an 2017 :

- 18 janvier 2017
- 22 mars 2017
- 17 mai 2017
- 21 juin 2017
- 20 septembre 2017
- 15 novembre 2017

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Louise Allie
APPUYÉ PAR Monsieur Émile Grenon Gilbert

ET RÉSOLU QUE le calendrier des séances ordinaires 2017 est accepté et adopté tel que présenté par le secrétaire-trésorier.

ADOPTÉE

POINT 17. NOMINATION DES OFFICIERS

16-48

17.1 Président

ATTENDU QUE monsieur Gilles Plante a été nommé au poste de président de la Régie d'assainissement des eaux de la Vallée du Richelieu lors de la séance du 18 novembre 2015;

ATTENDU QUE la durée du mandat du président est d'un (1) an;

ATTENDU QU'il y a lieu de procéder à la nomination du président pour la prochaine année

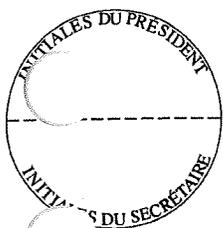
EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Louise Allie
APPUYÉ PAR Monsieur Normand Angers

ET RÉSOLU DE nommer monsieur Gilles Plante à titre de président de la Régie d'assainissement des eaux de la Vallée du Richelieu pour la prochaine année. Aucune autre nomination n'étant faite, monsieur Gilles Plante accepte la nomination et est élu au poste de président pour l'année 2017.

QUE le mandat débute à la première séance régulière de l'année.

ADOPTÉE



No de résolution
ou annotation

16-49

Procès-verbal de la Régie d'Assainissement des eaux de la Vallée du Richelieu

17.2 Premier vice-président

ATTENDU QUE monsieur Normand Angers a été nommé au poste de premier vice-président de la Régie d'assainissement des eaux de la Vallée du Richelieu lors de la séance du 18 novembre 2015;

ATTENDU QUE la durée du mandat du premier vice-président est d'un (1) an;

ATTENDU QU'il y a lieu de procéder à la nomination du premier vice-président pour la prochaine année

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Pierre Verret

APPUYÉ PAR Monsieur Émile Grenon Gilbert

ET RÉSOLU DE nommer madame Louise Allie à titre de première vice-présidente de la Régie d'assainissement des eaux de la Vallée du Richelieu, pour la prochaine année. Aucune autre nomination n'étant faite, madame Louise Allie accepte la nomination et est élu au poste de première vice-présidente pour l'année 2017.

QUE le mandat débute à la première séance régulière de l'année.

ADOPTÉE

16-50

17.3 Deuxième vice-président

ATTENDU QUE madame Louise Allie a été nommée au poste de deuxième vice-présidente de la Régie d'assainissement des eaux de la Vallée du Richelieu lors de la séance du 18 novembre 2015;

ATTENDU QUE la durée du mandat du deuxième vice-président est d'un (1) an;

ATTENDU QU'il y a lieu de procéder à la nomination du deuxième vice-président pour la prochaine année

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Émile Grenon Gilbert

APPUYÉ PAR Monsieur Pierre Verret

ET RÉSOLU DE nommer monsieur Normand Angers à titre de deuxième vice-président de la Régie d'assainissement des eaux de la Vallée du Richelieu, pour la prochaine année. Aucune autre nomination n'étant faite, monsieur Normand Angers accepte la nomination et est élu au poste de deuxième vice-président pour l'année 2017.

QUE le mandat débute à la première séance régulière de l'année.

ADOPTÉE

POINT 18. DIVERS

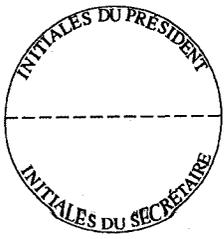
16-51

18.1 CONTRAT 2016— POMPE-04 « FOURNITURE DE POMPES SUBMERSIBLES DE REMPLACEMENT POUR SES DEUX POSTES RÉGIONAUX »

ATTENDU QUE la Régie a procédé à un appel d'offres public sur le site SÉAO pour la fourniture et l'installation d'une (1) ou deux (2) pompes submersibles, selon l'option à choisir.

ATTENDU QUE l'ouverture des soumissions a été réalisée le 14 novembre 2016.

ATTENDU QUE la Régie a reçu une seule soumission, soit celle de Pompex inc. d'une somme de 90 873,94 \$ (option 1, une pompe) et 176 008,33 \$ (option 2, deux pompes), taxes incluses;



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Régie d'Assainissement des eaux de la Vallée du Richelieu

ATTENDU QUE les prix déposés pour l'option 1 et pour l'option 2 sont environ 75 % plus élevés que le prix payé par la Régie en 2014 pour des pompes légèrement plus puissantes;

ATTENDU QUE lorsqu'il y a une seule soumission déposée, il est permis d'engager une négociation avec le soumissionnaire;

ATTENDU QUE suite aux discussions, Pompex inc. nous a déposé une soumission révisée en date du 16 novembre 2016 soit 66 815,56 \$ taxes incluses pour l'option 1 et 133 631,12 \$ taxes incluses pour l'option 2;

ATTENDU QUE les prix révisés sont jugés raisonnables par l'exploitant, compte tenu du modèle de pompe prévu;

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Louise Allie
APPUYÉ PAR Monsieur Nelson Tremblay

ET RÉSOLU QUE ce conseil approuve la soumission révisée de Pompex inc., en date du 16 novembre 2016, pour l'option 2, concernant l'appel d'offres 2016— POMPE-04 « Fourniture de pompes submersibles de remplacement pour ses deux postes régionaux », d'une somme de 133 631,12 \$ taxes incluses.

QUE le président et le secrétaire-trésorier soient et sont autorisés à signer tout acte ou document relatif au contrat.

ADOPTÉE

POINT 19. INTERVENTION DE L'ASSISTANCE

Aucune intervention de l'assistance.

16-52

POINT 20. CLÔTURE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Clarisse Viens
APPUYÉ PAR Monsieur Émile Grenon Gilbert

ET RÉSOLU QUE la séance soit et est close, tous les points à l'ordre du jour ayant été épuisés.

ADOPTÉE

Il est 20 heures 0 minute.

Jacques Drouin, ing.
secrétaire-trésorier

Gilles Plante
président